

seewhy

SDGs, la Responsabilité des Organes de Gestion

Anne Sophie Pijcke
Partner seewhy

Union wallonne des entreprises - 18 Novembre 2021

Sustainability starts with the Board



[Seewhy](#) aims to support Boards to continuously improve their governance and effectiveness, as a team and as individuals, including with a complete onboarding of the sustainability dimension

In an uncertain environment, where companies are facing increasingly complex issues, the role and the responsibilities of the Board are strengthened. Its capacity to embrace the sustainability dimension within the company's strategy will be crucial and a key differentiator for the growth, and even the survival, of the organization.

To support Boards in this journey, [Seewhy](#) offers several services from board review, search of non-executive directors and C-level leaders to sustainability advices.



Rappel : Responsabilité (légale) des
organes de gestion

Conseil d'Administration

Responsabilités clés

1. Etablir la vision, la mission et les valeurs de l'entreprise
2. Définir la stratégie
3. Déléguer et contrôler l'exécution
4. Gérer les risques (y inclus les risques ESG)

Evolution de la réglementation

Le code belge de gouvernance d'entreprise (2020) intègre la dimension durable et le rôle à long terme des entreprises

L'article 1er du CSA précise que la distribution des bénéfices ne constitue plus qu'un des buts de la société



Les SDGs : quel focus ?

Les SDG's : rôle des entreprises

All Companies Can Play a Role

No matter how large or small, and regardless of their industry, all companies can contribute to the SDGs. While the scale and scope of the global goals is unprecedented, the fundamental ways that business can contribute remain unchanged. The UN Global Compact asks companies to first do business responsibly and then pursue opportunities to solve societal challenges through business innovation and collaboration.

<https://www.unglobalcompact.org/sdgs/about>



ACCUEIL ACTUALITÉS AGENDA **17 SDGS/5 PILIERS** CATALOGUE D' ACTIONS ↓ TÉMOIGNAGES ALLER PLUS LOIN ↓ CONTACT

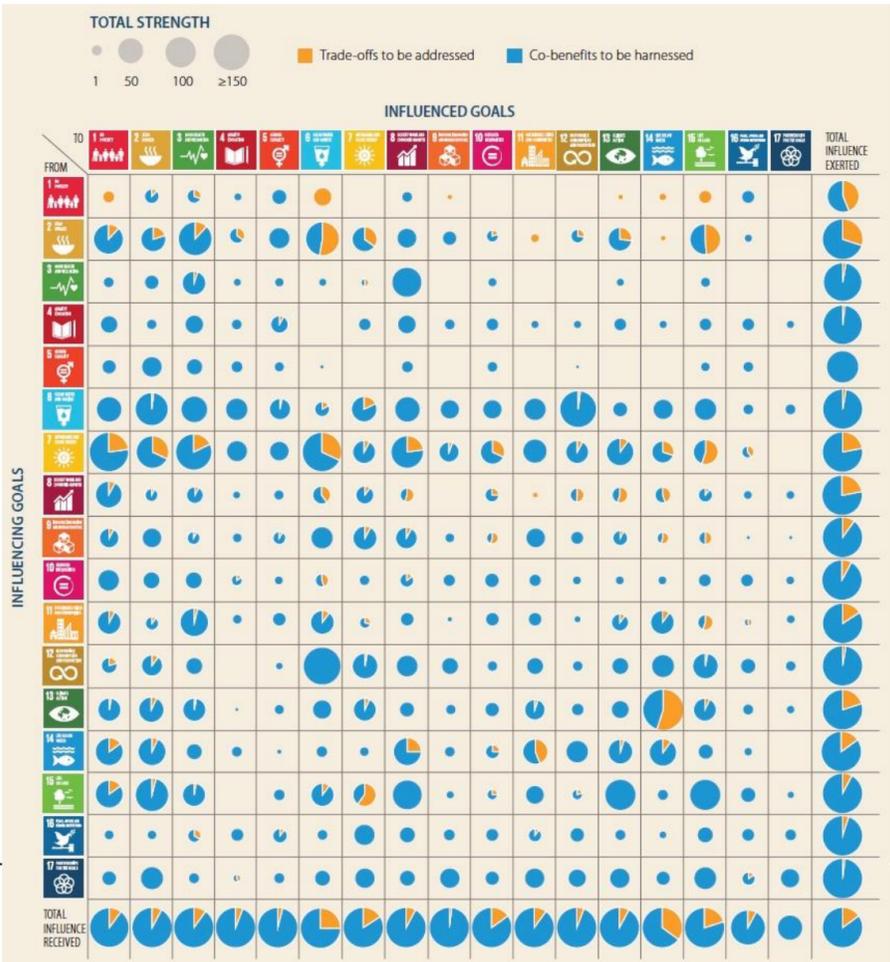


« Les entreprises sont un partenaire indispensable au succès des Objectifs de Développement Durable. Elles peuvent y contribuer au travers de leurs activités et nous leur demandons, où qu'elles se trouvent, d'évaluer leurs impacts, de se fixer des objectifs ambitieux et de communiquer sur leurs résultats de manière transparente ». **Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.**

Le caractère intégré des SDG's



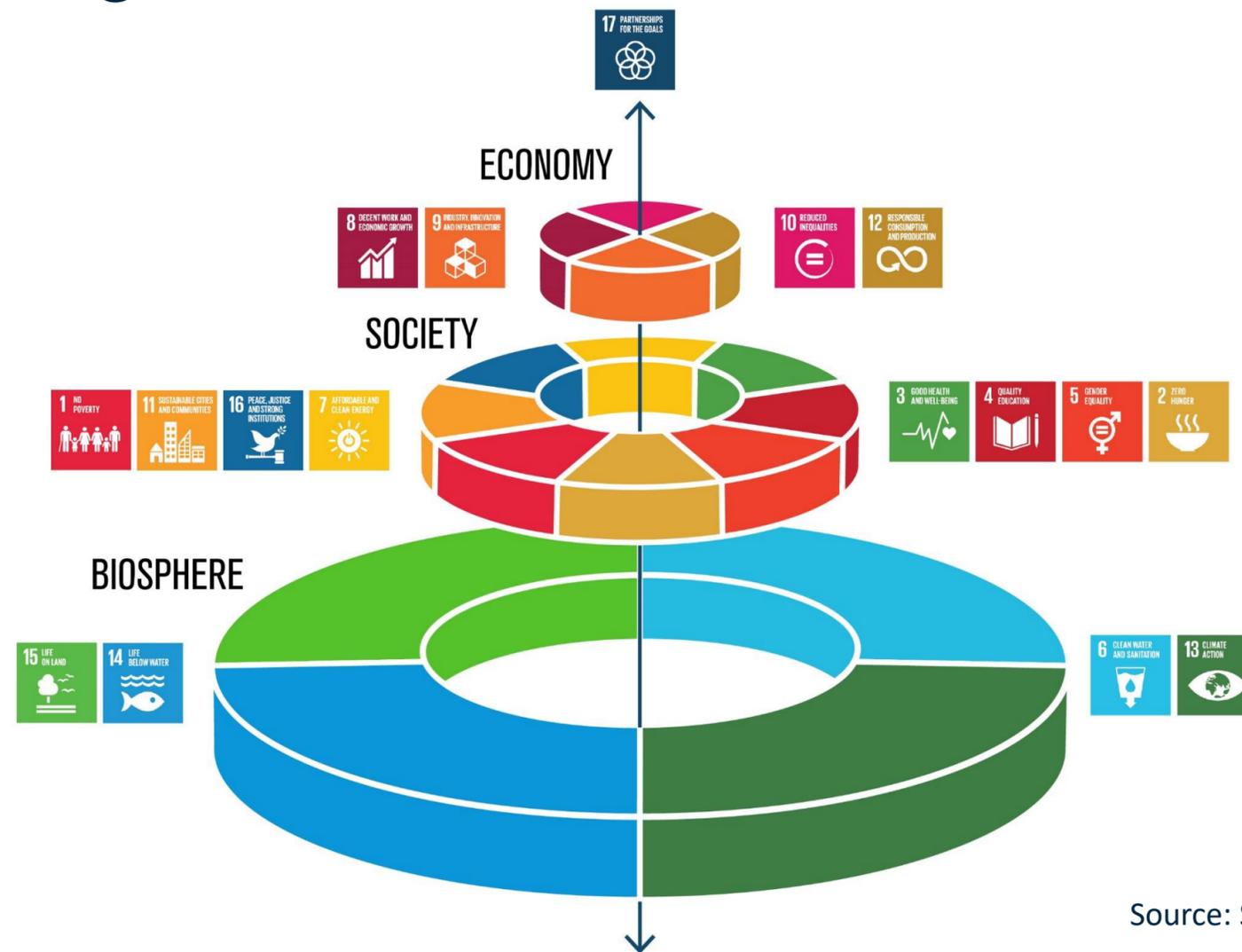
Le caractère universel, indivisible et intégré du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne fait aucun doute. Les SDG's sont liés entre eux



GSDR_report_2019

Les SDG's par nature

Le « Wedding cake »



Certains plus vitaux que d'autres ?

- Biosphère : Risques systémiques (Climat, biodiversité,..)
- Focus réglementaire croissant

Source: Stockholm University Resilience Center

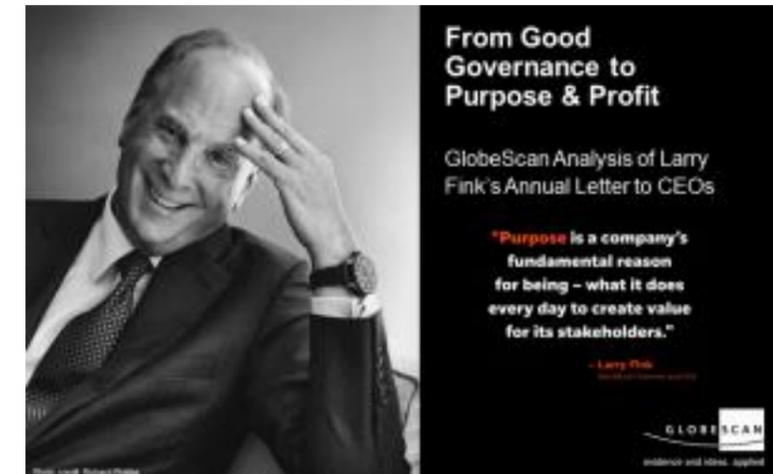
Graphics by Jerker Lokrantz/Azote

Prise de conscience des risques systémiques



Glasgow, November 3rd 2021

NGFS Glasgow Declaration
Committed to Action





Un cadre réglementaire en évolution :

Bref résumé

Evolution de la réglementation

Propositions de loi belges

- Proposition de loi modifiant le Code des sociétés et des associations, visant à intégrer un bilan carbone dans les rapports annuels des entreprises (2019)
- Proposition de résolution visant à inclure le crime d'écocide dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et le droit pénal belge (2020)
- Proposition de loi instaurant un devoir de vigilance et un devoir de responsabilité à charge des entreprises tout au long de leurs chaînes de valeur (2021)

Evolution de la réglementation

Initiatives européennes

- Directive 2004/35/CE du 21 avril 2004 sur la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux
- Directive 2014/95/UE du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (**NFRD**)
- Action plan (2018) et le “**Green deal**” (2019): “La durabilité devrait en outre être intégrée dans le cadre de gouvernance d’entreprise, car nombreuses sont les entreprises qui se focalisent encore trop sur les performances financières à court terme, au détriment de leur développement à long terme et de leur durabilité” (page 20)
- Règlement 2020/852 du 18 juin 2020 sur l’établissement d’un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (**Taxonomie**)
- Proposition de Directive modifiant les directives 2013/34/UE, 2004/109/CE et 2006/43/CE ainsi que le règlement (UE) n° 537/2014 en ce qui concerne la publication d’informations en matière de durabilité par les entreprises (**CSDR**)
- Résolution du Parlement européen et projet de directive sur la Due Diligence et la responsabilité des entreprises



Pourquoi toutes les entreprises sont
concernées?

Demands de durabilité émanent de partout



Investors
ESG awareness



Legislators:
- Disclosure requirements
- Accountability



Clients Scope 3
Value Chain Footprint



Risk evaluations



Entreprise



Staff – motivation
Quest for talents



Public opinion, Social medias, NGOs ...



Litigation risks

Des grandes entreprises vers les PME

Value chain footprint

- Scope 3
- Proposition de directive responsabilisant les entreprises pour les impacts négatifs de leurs activités ou celles de leur chaîne de valeur

Des banques et assurances vers les entreprises

Climate risks
assessments and
stress testing

Les banques et les assurances doivent intégrer l'analyse des risques climatiques dans toutes leurs activités:

- physiques
- de transition



Idées pratiques

Viabilité dans un contexte changeant

Viabilité de mon investissement ou de mon business?

- Calcul de l'empreinte CO₂ (projet + ensemble de la supply chain) et Test de viabilité à 65 €/tonne (prix actuel de l'ETS) ou à 150 €/tonne
- Risques éthiques sur la chaîne de valeur

Viabilité dans un contexte changeant

Durabilité dans
l'usage des
ressources?

- Ressources biosourcées plutôt que non-renouvelables
- Circularité de l'usage des ressources non renouvelables

Viabilité dans un contexte changeant

Protection des biens
communs

Air, eau, sol,
biodiversité

- Choix des pratiques agricoles (Bio, agriculture de conservation, agroécologie)
- Inventaire de bio-diversité avant/après
- Investissements dans les services écosystémiques (haies, bandes herbeuses, zone humides)
- Bien-être animal
- Prix « juste » aux producteurs

Conclusions



Pour la présentation des résultats annuels à l'AG, l'organe de gestion engagé en matière d'ESG, devraient pouvoir affirmer:

" Le Conseil d'administration soumet les comptes annuels de notre société à l'approbation de l'AG. Ils ont été certifiés sans réserve par nos auditeurs Il déclare qu'au mieux de sa connaissance, ils sont essentiellement le résultat de la **véritable valeur ajoutée** par l'entreprise, à l'exclusion de pratiques non éthiques telles que le travail des enfants, l'esclavage, de communications trompeuses, d'abus de marché, de corruption,... ni de la valorisation abusive ou la destruction d'actifs de l'environnement ou l'émission irrégulière ou injustifiée de passifs environnementaux"



seewhy••

Anne Sophie Pijcke

+32 477 45 27 13

annesophie@seewhypartners.com

www.seewhypartners.com

May 5, 2021